



Compte-rendu de Réunion du Conseil d'Administration

du 30 juin 2025 à 20h00

à la MJC/MPT de Kerfeunteun

Présents : Philippe Leclerc, Jean-Francis Dolidet, René Pann, Jean-Michel Christien, Jean-Michel Garnier, Anne Le Grand, Brenda Guerrot, Anna Le Bec, Youenn Chapalain, René Le Corre

Excusés : Jean-Michel Poupon, Laurence Moysan, Alain Richard

ORDRE DU JOUR

- 1. Circulation dans le quartier**
- 2. Enquête publique sur la Rocade Est**
- 3. Rédaction, validation et diffusion des travaux de secrétariat**
- 4. Ancien terrain de football**
- 5. Préparation de la Fête des Voisins du 30 août**
- 6. Raccordement au tout à l'égout**
- 7. Déchets sur l'ensemble du quartier**

1. Circulation dans le quartier

Les modifications de circulation à l'intérieur du quartier en rapport avec la création du nouveau giratoire vont bientôt prendre fin. Prochainement, lors de la mise en œuvre du tapis d'enrobés, la circulation sera interdite pendant 2 à 3 jours dans l'emprise du chantier route de Cuzon et rue de la Chapelle.

L'emplacement du giratoire, associé au rétrécissement de la voie jusqu'au CFA, devrait réduire le nombre de véhicules qui traversent le quartier entre le boulevard Allende et Le Loc'h.

2. Enquête publique sur la Rocade Est

Le Conseil Départemental a lancé une enquête publique sur les futurs aménagements de la Rocade Est entre les giratoires du Loc'h et de Gutenberg. Il s'agit d'une consultation générale sous forme de questionnaire pour connaître l'avis des intéressés avant la validation

du projet. La problématique de Cuzon - accès, sorties, circulation, sécurité... – fait partie intégrante de ce projet.

Afin d'encourager l'ensemble des habitants du quartier à s'exprimer, une feuille d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres. L'enquête est ouverte jusqu'au 10 juillet.

Youenn estime qu'il serait souhaitable que l'Association adopte « une position claire », d'autant que cette question pourrait figurer parmi les sujets à débattre en vue des prochaines élections.

Une réunion est organisée par la mairie le 10 juillet prochain à la MJC de Kerfeunteun.

3. Rédaction, validation et diffusion des travaux de secrétariat

La question des travaux de secrétariat est débattue. Il en ressort que :

- La rédaction du compte rendu se fait en concertation entre les secrétaires présents et respecte la teneur des propos échangés lors de la réunion. Le compte rendu est ensuite transmis au président. Si aucune modification n'intervient, le président valide le compte rendu avant diffusion.
- Philippe indique que, pour des questions d'ordre pratique, chaque échange de courriel entre le président et la Mairie n'est pas systématiquement envoyé aux membres du conseil, mais qu'un résumé est partagé régulièrement.
- Une copie des courriers envoyés par le président à la municipalité sera diffusée aux membres du conseil.

Youenn propose une utilisation « intelligente » de *ChatGPT* pour faciliter la rédaction des courriers.

4. Ancien terrain de football

L'agglomération QBO va étendre la ZAC sur la superficie de l'ancien terrain de football. L'association espère que le cheminement piétonnier sera conservé et que l'accès routier se fera exclusivement par la rue Jacques Anquetil. Philippe aura de plus amples renseignements concernant le projet prochainement et les diffusera aux membres du conseil.

5. Préparation de la Fête des Voisins du 30 août

En raison des multiples manifestations programmées (Festival Les Irréductibles, Kermesses, Moulin Vert...) il a été impossible de réserver le mobilier nécessaire pour la traditionnelle fête des voisins le dernier week-end de juin.

Cette année la date est fixée au samedi 30 août.

Afin d'attirer les jeunes familles du quartier, la location d'une structure gonflable (4mx3m) est envisagée, adaptée aux enfants de 6 à 12 ans. Le tarif journalier s'élève à 150€. Philippe s'en chargera.

Philippe indique que Jean-Michel Poupon propose d'apporter un billard hollandais et un mini-jeu de quilles.

René Le Corre contactera René Le Jeune, président de l'association de Ty Mamm Doué, pour demander des jeux bretons.

Un jeu de pêche à la ligne est également envisagé l'après-midi.

Philippe a demandé précédemment à Alain de se charger du stand de crêpes avec 2 billigs (à voir avec Youenn). Il indique qu'Alain fera la pâte.

La demande sera faite auprès de la mairie pour l'autorisation d'un débit de boissons (géré par le cousin de Youenn).

Philippe indique que Laurence commandera le repas en fonction du nombre d'inscrits.

Philippe se chargera de la réservation du mobilier, y compris un abri pour le stand de crêpes.

Jean-Francis se chargera de la sono.

Il est proposé que l'accès aux jeux soit gratuit, et que les crêpes et les boissons soient payantes.

Quant à la communication de l'événement, un papier annonçant la date à retenir sera agrafé à la feuille d'information sur l'enquête publique et distribué très rapidement. Cinq affiches A3 plastifiées seront placées sur des lieux de passage du quartier vers le 15 août.

La fête sera ouverte aux familles et aux amis des adhérents.

En cas de mauvais temps, différentes solutions sont évoquées : repli dans la chapelle, réservation d'un barnum (difficile à monter), chapiteau pour 50 pers (à voir avec Youenn).

Pour la fête des voisins 2026, l'idée de la projection d'un film sur le site de la chapelle avec les spectateurs assis par terre est évoquée. Le film pourrait raconter l'histoire locale ou régionale – origines, transmission, évolution – traitée de façon ludique éventuellement. Youenn dispose d'un grand écran, mais pas de projecteur adapté pour l'instant. Une réflexion est à mener sur les lieux historiques. Jean-Francis prendra contact avec la Maison du Patrimoine. Les Faïenceries de Quimper, le Festival de Cornouaille et l'Office du Tourisme organisent des projections de ce type. La question juridique et sécuritaire sera à approfondir également.

6. Raccordement au tout à l'égout

Le raccordement est prévu au niveau du nouveau rond-point. Chaque propriétaire concerné sera consulté en temps voulu.

Il est acté que les riverains de Cuzon sont en demande de raccordement.

Les services constatent la non mise aux normes des anciennes installations d'assainissement individuel. Si elles fonctionnent sans pollution, la situation est tolérée. Quant aux installations qui polluent et qui sont situées près des points de captage, les propriétaires concernés reçoivent une amende de 300€.

7. Déchets sur l'ensemble du quartier

Les résidents sont sensibles à la propreté du quartier. Philippe indique que les services techniques de la ville sont réactifs. Les décharges sauvages sont vite nettoyées et, après signalement, les déjections des gens du voyage sur les chemins piétonniers ont été nettoyées dans la journée.

Les élèves du CFA continuent de jeter ça et là leur détritus en dépit des poubelles installées à différents endroits du quartier. Une intervention de QBO au CFA à la rentrée, serait-elle utile pour sensibiliser les élèves au problème ?

Le nettoyage du quartier par les adhérents en présence de la presse est également évoqué.

A noter : Les travaux de réalisation d'un Point d'Apport Volontaire sont actuellement en cours à proximité du nouveau giratoire. Le PAV sera équipé de conteneurs enterrés pour la collecte de déchets.

...

Quelques membres du conseil ont été passagèrement gênés par les nuisances sonores le soir.

Remarque post réunion :

Anne signale que « le compte rendu doit être approuvé par les membres présents ».